

TROIS ÉVÊQUES ET CADOUIN

J'avais projeté, cette année, de m'en tenir au seul Geoffroy d'Estissac et à ses rapports avec l'abbaye de Cadouin. Je n'ai pas trouvé le loisir suffisant pour creuser le rôle de ce prélat et m'en tenir à lui seul. J'ai donc pensé que rapprocher trois figures d'évêques qui se sont intéressés d'une manière ou d'une autre à Cadouin pouvait présenter quelque intérêt.

UN EVÊQUE PÉRIGOURDIN RÉFORMATEUR : GUILLAUME D'AUBEROCHE (... 1104-1128)

Auberoche est un lieu mythique pour tout périgourdin intéressé par le passé de son pays. Lorsque Hugues Capet nomma - ou fit nommer - le clerc Frotaire à la tête du diocèse de Périgueux, il entendait installer un de ses fidèles dans la place. Il lui attribua des pouvoirs étendus qui lui permettraient de remettre de l'ordre dans une région livrée au désordre et à l'incurie. Le siège épiscopal n'était-il pas vacant depuis quelque temps ? Bien que la fidélité de Frotaire à son mandant ait eu des éclipses par la suite, il faut reconnaître que le prélat remplit le reste de la mission qui lui avait été confiée avec fermeté.

Pour n'en retenir qu'un exemple, le plus frappant il est vrai, je dirais que Frotaire fut un bâtisseur de forts. Il fut à l'origine du fort du Puy Saint Front et de celui de Paunat. Mais ceux qui frappèrent le plus l'imagination sont les fortifications de Cognac sur l'Isle, de La Roche Saint Christophe sur la Vézère, d'Agonac sur la Dronne, sans omettre celui d'Auberoche sur l'Auvézère. Agissant ainsi, l'évêque entendait faire surveiller les voies d'accès confluant vers la capitale périgourdine. La venue des gens du Nord par voie fluviale au siècle précédent ne persistait-elle pas encore dans les mémoires ?

Les forts ainsi bâtis appartinrent à la mense épiscopale. Un des successeurs de Frotaire, Géraud de Gourdon (1036-1059) en aliéna deux, cinquante ans plus tard, celui d'Agonac et celui d'Auberoche lorsqu'il eut besoin d'argent pour soutenir sa lutte contre le pouvoir comtal.

On connaît l'histoire d'Auberoche par la suite : comment il servait de refuge au comte Archambaud VI, comme les Périgourdins excédés par les exactions comtales, vinrent l'assiéger et comment, en punition des mêmes crimes, ils en rasèrent les murailles jusqu'au sol n'en laissant intacte que la chapelle, sorte de monument expiatoire. Celle-ci dresse encore sa fière silhouette sur le promontoire qui domine à gauche la route de Périgueux à Tourtoirac. J'aurais aimé, pour ma part, que l'on ait pu dresser le plan au sol de cette forteresse, non pas par simple curiosité archéologique, sans doute vaine, mais afin de mieux imaginer la vie de personnages qui la hanterent et que j'ai appris à connaître et à aimer.

Au début du douzième siècle le château abritait en effet une famille à laquelle il donnait son nom. C'est l'un de ses membres, Guillaume, celui qui devint évêque de Périgueux, qui nous occupe aujourd'hui. Il naquit dans la seconde moitié du onzième siècle et grandit en ce lieu plein de souvenirs d'ancêtres à la fois religieux et batailleurs. Il devait être un cadet pour que l'on ait songé à faire de lui un clerc tonsuré. Où l'envoyait-on aux études ? Auprès du chapitre cathédral de Saint-Etienne de Périgueux ? Auprès

du chapitre collégial des chanoines réguliers de Saint-Front ? Quelle importance puisque les deux chapitres possédaient alors chacun un écolâtre capable de conduire un étudiant aux ordres sacrés !

Guillaume, en tout cas, outre ses qualités naturelles, dut se révéler un élève brillant. On le trouve pour la première fois dans un texte du tout début du douzième siècle comme archidiacre. Aucune erreur n'est possible. L'acte précise que ce Guillaume était celui qui devint ensuite évêque. Hautes fonctions que celles d'archidiacre : bras droit de l'évêque, appelé à le remplacer en cas de vacance du siège, un vicaire général de nos jours.

L'évêque Raymond décéda ou disparut en 1104. Guillaume fut élu en sa place par le chapitre cathédral. Il occupa le siège épiscopal durant près d'un quart de siècle - 24 années exactement - et put donner la pleine mesure de ses idées et de ses pouvoirs de réformateur. C'est cet aspect de son action que j'ai dessein d'évoquer aujourd'hui.

Dans le courant de la Réforme grégorienne, les évêques de France s'en-gouffrèrent. Ils se prirent à épauler tous ceux, clercs ou laïcs, qui y coopéraient activement. La figure la plus connue de ces auxiliaires de l'épiscopat en France est Robert d'Arbrissel. Je ne veux pas en résumer ici la biographie. Je veux seulement rappeler ce qui en est utile pour la suite de mon essai, le fait qu'il entraîna une foule de disciples, hommes et femmes, à sa suite. Il dut en fixer au moins une partie en mettant à leur tête Pétronille de Chemillé, première abbesse de Fontevraud, monastère double dont les fondations essaimeront jusqu'en Périgord par la création de deux prieurés : Fontaines dont il reste une petite église où pria Charles de Gaulle adolescent et Cubas où subsiste une lanterne des morts.

Robert d'Arbrissel eut des imitateurs. Marcel Berthier vous en a énuméré quelques-uns dans notre avant dernier colloque. Gérard de Sales en fit partie. Il connut certainement Robert et son œuvre puisque celui-là le traita de maître et d'ami.

La vie de Gérard de Sales, ses actions, ses fondations sont de mieux en mieux connues et replacées dans leur cadre général. Chanoine régulier de Saint-Avit-Sénieur, il en devint un personnage en vue. N'est-il pas qualifié de maître quelque part dans sa Vita, titre habituellement réservé aux écolâtres ? Peut-être, en l'occurrence, ce terme traduisait-il un magistère plutôt que celui de gourou, de maître spirituel. Sa profonde humilité lui interdit toutefois de se faire ordonner prêtre ; il resta diacre à vie.

Il quitta la communauté canoniale pour devenir lui aussi prêcheur itinérant. Ce qui, dans sa vie, est remarquable est qu'il ait été suivi dans ses pérégrinations - et à l'instar de Robert d'Arbrissel - de disciples, hommes et femmes, convertis par sa prédication.

Guillaume d'Auberoche, durant sa jeunesse et la première décennie de son épiscopat, avait vu naître dans les forêts alors épaisses du Périgord de petites communautés érémitiques sans règle ni autorité bien définies. Il décida, comme beaucoup de ses confrères, afin d'éviter leurs déviations éventuelles, de les soumettre d'une certaine façon sous l'autorité d'une Règle confirmée par ses fruits, ainsi qu'à l'autorité et à la surveillance épiscopales.

Pour ce faire, il s'essaya d'abord sur le chapitre collégial de Saint-Front. S'il se titrait d'abbé de cette collégiale, n'est-ce pas parce qu'il y fut promu dans une élection régulière ou parce qu'il en prit de lui-même le titre afin d'y imposer une réforme ? Il se tourna ensuite vers d'autres communautés de son diocèse.

A Chancelade

La date de la prise en mains de Chancelade par Guillaume d'Auberoche pose un problème. En effet, la première date sûre connue en ce qui concerne l'abbaye, le 29 juin 1129, est celle où le premier abbé posa la première pierre de la seconde église. Mais la forêt de Chancelade abritait depuis longtemps déjà des ermites qui vivaient simplement à la façon des Pères du désert près d'un modeste oratoire où ils se réunissaient pour la prière. Avant cette date butoir de 1129, Guillaume d'Auberoche avait déjà béni pour eux un abbé en la personne de Gérard de Monlau. L'abbé de Cellefrouin en Poitou, un nommé Foucaud, qui avait rejoint les ermites de Chancelade n'avait pris aucune part à leur direction s'il les avait édifiés par ses vertus.

J'ai été frappé par le fait que Guillaume d'Auberoche ne s'est imposé, nous le verrons, dans aucune des fondations auxquelles il eut affaire. Il se contenta toujours de donner, en leur laissant la liberté, une impulsion vers moins d'indépendance dangereuse, vers plus de soumission à une autorité et à une Règle reconnues par lui. En ce qui concerne Chancelade par exemple, il est intéressant de constater que l'adoption de l'ordre canonial n'intervint que quatre années plus tard, le 29 juin 1133. La date du 29 juin pour la bénédiction abbatiale et la même pour l'adoption de la vie canoniale sont significatives. Le choix de la fête des saints Pierre et Paul pour ces cérémonies était symbolique d'une volonté de rattachement ferme à la papauté.

On peut se demander le pourquoi du choix d'une Règle canoniale. Mademoiselle Bernadette Barrière dans sa Préface à notre édition du cartulaire de Chancelade a vu là une démarche parallèle à celle de Guy de Laron, évêque de Limoges, qui avait amené les ermites d'Aureil aux portes de sa ville épiscopale à faire de même. Ce professeur est orfèvre et je lui laisse toute la responsabilité de ce rapprochement.

Je m'intéresserai plutôt au choix du premier abbé de Chancelade, Gérard de Monlau. Sa vertu était sans nul doute éminente. Il n'est pas moins vrai qu'il n'était pas un inconnu pour l'évêque. Les membres de la famille de Monlau étaient des **milites castri**, des chevaliers comme il en existait alors tant en Périgord, et justement des chevaliers de son fort familial d'Auberoche. Nous en trouvons un certain nombre dans le cartulaire de Chancelade, mais il est difficile d'établir leur parenté car les extraits des actes sont rarement datés. De plus, comme c'était alors fréquent dans les familles nombreuses, les mêmes prénoms s'imposaient de génération à génération et l'on se demande pour chacun d'eux : qui est qui ? De ce lot émergent toutefois Gérard de Monlau I^{er} (1129-1143), son frère Ponce, chanoine de la cathédrale Saint-Etienne, leur neveu, Gérard II^e troisième abbé de Chancelade (1148-1189) et ses frères Aimeri, Seguin et Hugues ; Etienne autre chanoine de la cathédrale, Bertrand, Seguin, Pierre fils d'autre Seguin.

Et ce n'est pas tout. Parmi les tout premiers frères de Chancelade, lors de la pose de la première pierre de leur église, se trouvait un Pierre du Cluzel, prêtre. Les du Cluzel étaient eux aussi des chevaliers, **milites** du fort d'Auberoche. Un autre Pierre y laissa même la vie. Le cartulaire de Chancelade gardait le souvenir de ce chevalier *«que murit en la tor d'Albarocha»* c'est-à-dire qui mourut dans le donjon d'Auberoche on ne sait en quelle circonstance. On ne peut passer sous silence non plus ce Pierre du Cluzel qui fut abbé de 1217 à 1222.

Parmi ces familles chevaleresques d'Auberoche se trouvaient aussi des Belet ou Bellet dont certains membres furent chanoines à Chancelade.

A Cadouin

Est-il besoin de rappeler après Jean Maubourguet la sollicitude de Guillaume d'Auberoche en faveur de Cadouin ? Le texte de sa confirmation des premières donations faites à Robert d'Arbrissel est très clair. Je le traduis : Au temps où le vénérable Robert d'Arbrissel vint en Périgord, il entra dans la salle du chapitre de Saint-Front et y édifia les chanoines par sa sainte parole. Ceux-ci le prièrent de daigner accepter une de leurs appartenances pour l'entretien des moniales qui servaient Dieu à Fontevraud et pour y faire vivre de ses filles. Robert, vaincu par leurs instances, accepta une de leurs plus petites appartenances, presque un désert à cette époque, mais décida de verser pour elle un cens d'une livre d'encens au chapitre en la fête de saint Front. C'est pourquoi moi, Guillaume, évêque de Périgueux, abbé des chanoines de Saint-Front et les chanoines eux-mêmes ont donné dans la forêt de Cadouin, ce lieu de la Salvetat à dom Robert et aux moniales de Fontevraud, ainsi que les maisons et tout ce que nous y possédions. Nous avons signé et scellé cette charge de donation.

Avait-on l'intention de fonder en ce lieu un monastère double à l'instar de Fontevraud ? Certains l'ont pensé. Quoi qu'il en soit Robert d'Arbrissel et Pétronille de Chemillé cédèrent à leur tour le lieu à Géraud de Sales qui était suivi, lui aussi, dans ses tournées de prédication par des disciples masculins et féminins.

Guillaume d'Auberoche confirma les donations précédentes à chaque changement de régime.

A Dalon

Guillaume d'Auberoche s'occupa de Dalon. A la vérité cette fondation n'était pas de son diocèse mais de celui de Limoges. Mais il faut dire que Dalon s'implanta dans une forêt à la limite indécise de plusieurs évêchés. Ce fut souvent le cas de nombreuses fondations de l'époque. Il se trouva que Eustorge, évêque de Limoges, convia son voisin de Périgueux à un plaid destiné à assoir plus solidement et solennellement la fondation nouvelle. Un moine bénédictin de Tourtoirac, donc dépendant de la juridiction épiscopale périgourdine, assura que le morceau de forêt cédé aux ermites par les frères Géraud et Goufier de Lastours lui appartenait en quelque sorte. La preuve était qu'un paysan lui avait versé quelque temps la dîme des fruits de son labour. Ce devait être la vérité puisque Tourtoirac possédait non loin de là, sur la paroisse, un petit prieuré méconnu nommé Mureaux. Des témoins confirmèrent ce fait, le malheureux paysan aussi, qui fut condamné à payer aux décimateurs de Segonzac la somme de trente sous six deniers pour échapper définitivement à leur poursuite.

Pourquoi pas à Ligueux ?

L'harmonisation des fragments du cartulaire de l'abbaye Notre Dame de Ligueux et des copies d'érudits des XVII^e et XVIII^e siècles tirées de son chartrier, m'ont amené à me pencher sur les origines de cette abbaye moniales. Je laisserai de côté la légende qui rattachait une première fondation en ce lieu opérée par Charlemagne en route vers les Pyrénées - cette tentation n'est pas unique ! - pour en venir directement au XII^e siècle.

Hélie de Bourdeille et son fils Eble cédèrent la part de la forêt de Ligueux qu'ils avaient en alleu aux habitants de ce lieu. Il existait donc là déjà une petite communauté accourue, si l'on en croit le récit hagiographique de la fondation, autour d'un certain Géraud ermite en ce lieu.

Raimond, évêque de Périgueux entre 1101 et 1104, accepta leur donation qui fut reçue dans un pré à Preyssac alors paroisse du château épiscopal, Château l'Évêque. A ses côtés signa un Guillaume. Il s'agit bien de celui qui nous occupe car le texte de l'acte est formel : **Willelmus archidiaconus qui postea fuit episcopus**. Je traduis pour ceux qui ont perdu leur latin ou ceux qui ne l'ont jamais acquis : Guillaume archidiacre qui devint évêque par la suite.

Itier de La Tour et son fils Pierre suivirent cet exemple en cédant leur part dans les lieux cultivés et en ajoutant, en ce qui concerne leur part de forêt, le droit de glandée des porcs de la communauté et la dîme des autres porcs ainsi que tout le bois nécessaire à l'usage de la communauté. Ils ajoutèrent même un manse pour la femme et la fille d'Itier devenues moniales. Il semble toutefois que cet acte non daté ne soit pas à sa place ; il paraît faire en effet état d'une communauté religieuse déjà bien installée.

L'abbé Farnier dont le livre est toujours précieux bien qu'il ne donne pas souvent ses références précises sur une foule de données concernant cette abbaye et son environnement commet ici deux méprises. Il parle notamment des Lastours limousins et non des La Tour périgourdins. Il hésite sur la véracité de l'existence de l'évêque Raimond pourtant bien attestée.

Quel genre d'établissement fut alors fondé sur la part de forêt ainsi concédée à Géraud ? Il est question dans le récit de la fondation d'hommes et de femmes venus rejoindre un ermite de ce nom dans sa solitude. Une certaine Maximira est bien mentionnée dans une donation et la tradition en fait la première supérieure de la communauté alors que l'on retrouve encore des frères de Ligeux dans les textes. Il n'est donc pas impossible qu'il ait existé à l'origine une double communauté à Ligeux.

Qui était donc ce Géraud ? Dans leur notice sur l'abbaye, les auteurs du Gallia christiana ont noté en marge : **de Sala**. Il s'agit donc d'un Géraud de Sala. La tentation était trop forte pour que le chauvinisme local ne l'annexât point. Le Sala le plus proche de Ligeux étant le Sala de Lempzours, commune voisine, Farnier a adopté de suite celui-ci comme si le terme n'était pas un toponyme répandu. Et d'ajouter : d'ailleurs ce Géraud n'est-il pas aussi appelé dans un acte Géraud de Ligeux ? Ce qui, avouons-le, ne prouve rien sur son origine !

Farnier signale encore l'emplacement de son ermitage. Les légendes sont tenaces, comme celle de Charlemagne dont les moniales célébreront chaque année la fête, comme celle du bras de saint Siméon que l'empereur aurait donné au monastère, ou encore comme la fontaine de dévotion guérisseuse où j'ai bu, moi-même, dans ma jeunesse.

Pour ma part, je suis convaincu que Géraud de Sales présent aux donations de Ligeux est bien le même que celui qui fut à l'origine des fondations de Dalon et de Cadouin. Quelques-uns de ses disciples, hommes et femmes, ont pu s'établir entre 1101 et 1104 en un essai de double communauté à l'imitation de celle de Fontevraud. D'ailleurs Farnier l'admet aussi puisqu'il s'interroge sur l'emplacement possible du premier monastère masculin qui aurait été bâti là où se trouve l'église paroissiale actuelle.

Guillaume d'Auberoche et Géraud de Sales auraient, ensemble, dans les années 1114-1115, remplacé des lieux de vie érémitique, y compris celui de Ligeux, par d'autres plus soumis à une vie régulière. Simple hypothèse mais bien tentante.

GEOFFROY D'ESTISSAC (c. 1470-1543)

Geoffroy d'Estissac était le second fils de Jean d'Estissac et de Françoise de La Brousse. Son père décéda le 19 juillet 1482 chez son cousin Jean de Caumont. Celui-ci fut nommé tuteur de l'enfant. Geoffroy avait reçu en apanage les terres de Bois Prouveau et de Coulonges les Royaux. Ce n'était donc pas le manque de fortune qui conduisit ce cadet vers la carrière ecclésiastique où il devait trouver de solides appuis. Son frère aîné Bertrand n'était-il pas uni à Catherine Chabot, sœur de l'Amiral de France et nièce du cardinal Philippe de Luxembourg ? Aussi Geoffroy ne tarda-t-il pas à cumuler les bénéfices.

Il reçut vers 1502 la commende du prieuré de Ligugé. En 1504, le roi Louis XI intervint personnellement pour lui faire conférer le décanat de Saint Hilaire de Poitiers. L'abbaye cistercienne Notre Dame de Cadouin où un Gautier d'Estissac avait été abbé régulier vers 1299 lui échut en commende en 1510, en commende aussi celle de Notre Dame de Celles vers 1514. Il fut nommé évêque de Maillezais le 24 mars 1514 par résignation en sa faveur du cardinal de Luxembourg. Enfin, il avait reçu les titres de protonotaire apostolique et d'aumônier du roi François I^{er}.

Doté de tels bénéfices, il est évident que Geoffroy jouissait d'un revenu confortable. Mais généreux comme d'autres prélats de la Renaissance, il sut en user pour restaurer ou embellir les divers biens ecclésiastiques qui les lui procuraient. Il fit travailler à l'église de Ligugé, à l'hôtel du doyen de Saint Hilaire de Poitiers, à l'abbaye de Celles, au chœur de sa cathédrale de Maillezais. Mais ce sont les travaux qu'il commanda pour Cadouin qui nous intéressent aujourd'hui.

Deux de ses prédécesseurs à Cadouin, les de Gain oncle et neveu, abbés réguliers, avaient déjà œuvré à la restauration de bâtiments et notamment du cloître mis à mal par l'abandon durant soixante années où le suaire, source de richesse pour l'abbaye, avait été conservé loin de là, à Toulouse.

Geoffroy continua leur œuvre en restaurant deux ailes du cloître avec son lavabo central où il fit sculpter ses armes. On les trouve aussi sculptées dans l'église. Ces armes se lisaient « palé d'argent et d'azur de six pièces », écu surmonté de crose et de mitre. Malheureusement à Cadouin, le ou les sculpteurs n'ont pas reproduit toutes les bandes. Par ailleurs, la pierre ne reproduit pas les couleurs. Mais retenons les dès maintenant : blanc et bleu, nous les retrouverons plus loin.

Geoffroy fit surtout construire un logis abbatial à Cadouin. Celui-ci a totalement disparu. Il nous en reste, du moins, la description d'une de ses parties rédigée en 1793 : « Château ayant appartenu à l'abbé de Cadouin et actuellement au citoyen Bureau acquéreur de la Nation... où est à l'entrée de la cour un portal sur lequel est un corps de garde avec une petite tour de chaque côté en cul de lampe avec des crénaux et ouvertures à faire des coups de fusil. A l'entrée dudit château est une tour à un pant peu élevée et sur un des coins, une seconde carrée, aussy peu élevée. Nous avons ordonné la démolition du corps de garde de sorte qu'il n'y paraisse plus aucun créneau et que la charpente des tours seroient descendues pour les remettre à (niveau ?) ». Ajoutons que cette démolition devait se faire aux frais du propriétaire.

Geoffroy d'Estissac ne se contenta pas d'ordonner la construction d'une telle bâtisse à Cadouin. Il la fit compléter par des jardins eux aussi disparus. Il fut un grand voyageur se déplaçant sans cesse d'un de ses châteaux à l'autre, d'une de ses abbayes à la suivante. Il se plaisait à Cadouin. Aussi fonda-t-il dans son église un obit annuel pour

le repos de son âme. Le 16 mars 1542, «il affecta à cette fondation obituaire», nous dit Bouyssi, «les revenus du moulin de la Salève sur le Drot, qui lui appartenait en propre. Cette donation mettait entre les mains des religieux le droit exclusif de la banalité des moulins, car ils possédaient alors tous ceux du pays». Et le même auteur d'en énumérer une douzaine à eau et deux à vent.

Geoffroy décéda l'année suivante, le 30 mai 1543.

Voici venu le moment de nous détendre au récit d'une histoire. Dans un coin du Poitou, Pichrocole, roi de Lerné, était parti en guerre contre son voisin Grandgousier. Sur le territoire de celui-ci se trouvait un monastère bénédictin, Seuillé. Lorsque les troupes de Pichrocole s'approchèrent de ce moultier, les moines s'émurent. Un seul d'entre eux, frère Jean des Entommeures, inquiet de voir les vignes conventuelles menacées et, par conséquent la boisson monastique à venir, n'hésita point à passer vigoureusement à l'action en défendant le bien commun. Pour arme, il s'empara d'un bâton de procession décoré de fleurs de lys et mit en fuite les agresseurs après en avoir blessé un grand nombre. Pour sa récompense le frère Jean des Entommeures se verra proposer l'abbatit de Seuillé qu'il refusera car il aurait préféré celui de Théléme.

Pour en revenir à l'arme dont il se servit, cette hampe de croix ou de bannière, je l'ai toujours imaginée pour ma part, mais je ne saurais dire pourquoi, bleue semée de fleurs blanches. Or, nous l'avons dit, le bleu et le blanc sont les couleurs d'Estissac. Et l'aimable Pantagruel ne fut-il pas voué, lui aussi, au blanc et au bleu par sa livrée infantile ?

Mais pourquoi raconter cela aujourd'hui ? Il faut savoir que un ou plusieurs des assaillants poursuivis par Jean des Entommeures fuyaient en invoquant les saints, certains facétieux, mais tout de même invoquaient notre suaire en criant : Par Cadouin ! Par Cadouyn ! pour échapper à la mort ou à la blessure par bastonnade.

Il n'y a là aucun mystère. En mourant, Bertrand d'Estissac avait nommé son frère cadet Geoffroy comme tuteur de son fils Louis. Geoffroy prit ce rôle très au sérieux. Il avait recueilli pour l'heure auprès de lui un moine transfuge, maître François Rabelais, qu'il chargea plus ou moins de l'éducation de son neveu. Maître François vécut donc environ huit années dans la compagnie souriante de l'évêque et de son pupille. Et comme le prélat se déplaçait souvent, je le répète, d'une de ses résidences à l'autre, son commensal vint sûrement à Cadouin et y connut notre suaire. Il ne devait pas trop y croire et l'on connaît ses jugements sévères sur les pèlerins en général.

JEAN DE LINGENDES, Evêque de Sarlat (1642-1647)

En 1642, le diocèse crotté de Sarlat fut pourvu d'un nouvel évêque, Jean de Lingendes. Celui-ci était pourtant un homme auréolé de prestige ; qui paraissait mériter mieux. Ne s'intitulait-il pas : «illustrissime et révérendissime» comme la plupart de ses confrères en évêché mais aussi «evesque et seigneur de Sarlat, conseiller du Roi en ses conseils et prédicateur ordinaire de Sa Majesté ?».

Le prélat ne se faisait toutefois aucune illusion. Le panorama de son diocèse était lamentable : églises ruinées pendant les guerres de Religion, cimetières profanés, paroisses sans pasteur, etc... Il le détaillera lui-même en des termes sévères et désolés.

Dans un panorama pourtant si noir, il se trouva une éclaircie. Le prieur de Notre Dame de Cadouin, Etienne Guichard et ses religieux lui firent savoir - par lettre ou par messenger, on ne sait comment - «que depuis plus de cinq cents ans ils possédaient

une relique trempée et teintée d'un sang précieux, à sçavoir le très saint Suaire, qui fût mis sur le chef et corps sacré de Notre Sauveur Jésus Christ lors de la sépulture». N'était-ce pas celui dont parle saint Jean en son évangile, chapitre 20 et que décrit le savant Bède dans son ouvrage sur les lieux saints, chapitre 5 ?

Les religieux de Cadouin avaient ajouté à l'intention du prélat que, chaque année, «le huitième septembre, jour de la naissance de la sainte Vierge titulaire de l'église dudit monastère, se feroit... un grand concours de peuple à la montre qui a accoustumé de se faire par lesdits religieux de ce sacré monument de la mort et de la sépulture du Sauveur». N'était-ce pas pour l'évêque une invitation à la présider ?

Son premier sentiment fut l'exultation, le second fut le redoutable devoir de sa charge dont une partie consistait à vérifier et authentifier les reliques vénérées dans sa juridiction. Il effectuait pour lors la première visite de son diocèse. L'occasion était exceptionnelle. Il fit annoncer aux paroisses voisines de Cadouin qu'il serait présent en ce lieu dès le 6 septembre.

Il fut accueilli solennellement par tous les curés du voisinage à l'entrée du faubourg du village. Il s'avança ensuite vers l'abbaye où le reçurent prieur et religieux. Il semble qu'il n'ait pas présidé une ostension le huit septembre attendant d'avoir examiné la relique. En revanche, durant quelques jours, il prêcha et administra les sacrements.

Le 10 septembre fut le jour choisi pour l'examen du suaire et des documents le concernant. Jean de Lingendes entra dans le monastère avec une suite composée de ses deux théologiens de service, les Pères jésuites Pierre de la Brangelie et Pierre Jarrige et d'ecclesiastiques notables choisis par ses soins : Gabriel de Labrousse, docteur en théologie, chanoine de Sarlat et lieutenant assesseur de l'officialité ; Antoine Nicol, prêtre et chanoine de la collégiale de Saint-Avit-Sénieur ; Pierre du Beuil, docteur en théologie, chanoine sacristain de la collégiale d'Issigeac.

Tous commencèrent par l'examen des documents qui étaient bien classés : Bulles des Papes, dont celle de Paul III «rapportant celles de ses prédécesseurs», lettres patentes des Archevêques et évêques de France sollicitant des aumônes pour l'entretien de l'abbaye, du culte, du soin aux pauvres et pèlerins. Suit la présentation des Lettres patentes des rois. On s'attarda sur celle du «grand saint Louis, la gloire des Roys, lequel estant sur le point de s'embarquer pour la guerre sainte, vint jusqu'à Cadouin, avec ses princes pour rendre ses vœux à Jésus Christ, et luy recommander sans doute cette sainte expédition, qu'il entreprenait pour son honneur par les mérites du sang précieux qui a empourpré ce sacré linceul». Ne fut pas oubliée non plus l'importante donation que Louis XI aurait faite à la suite d'un vœu et que j'ai présentée dans un précédent colloque.

J'ouvre ici une parenthèse pour annoncer pour l'an prochain - et si Dieu me prête encore vie - une étude sur la venue présumée à Cadouin de saint Bernard et de saint Louis.

Mais reprenons. Jean de Lingendes et sa suite passèrent ensuite à l'examen des documents édictés par les princes et seigneurs étrangers. Dès 1244, Alphonse de Castille n'avait-il pas pris sous sa sauvegarde tous les biens que possédait Cadouin sur ses terres et n'en avait-il pas fait des sauvetés ou lieux de refuge inviolables ? Les roi anglais eux-mêmes, lorsqu'il vendangeaient l'Aquitaine avaient exempté les religieux de taxes et les habitants du bourg de tailles et autres contributions.

Les reines de France, d'Angleterre, d'Aragon avaient rivalisé de générosité avec leurs maris. La femme de Louis VII était même regardée comme la fondatrice de

l'abbaye tant elle lui avait fait de donations ; les épouses des rois Charles VII et Charles VIII avait fait de même.

Alors furent ouverts les registres de la confrérie du saint Suaire. Les noms s'y bouscullaient : italiens, espagnols, anglais, napolitains, siciliens, minorquins, mayorquins, etc... Les procureurs du Suaire avaient, on le voit, sillonné les provinces en quête d'aumônes.

Un coffre d'or pur et trois autres d'argent avaient été offerts respectivement par une reine de France, une comtesse de la Marche, la ville de Toulouse et un seigneur nommé Amalric. Un statut du Chapitre général de Cîteaux de 1230 défendait de vendre ou d'aliéner le coffre d'or ou de l'employer à un autre usage que celui de la conservation du suaire.

Un livre manuscrit consacré aux miracles fut présenté aux assistants. Il allait de 1200 environ à environ 1500. Jean de Lingendes fut impressionné, notamment par les résurrections qui s'y trouvaient racontées et surtout par celles d'enfants morts-nés auxquels le retour à la vie avait permis la réception du baptême salvateur.

Le moment vint d'examiner le suaire. On se rendit alors à l'église où, après une prière, on chanta le *Veni Creator*. On s'approcha du « grand coffre attaché et garrotté de bandes et grosses chaines de fer, et fermé de plusieurs serrures, lequel... on avait descendu de la voûte de l'église où il est conservé depuis plusieurs siècles ». Le prieur et le sous-prieur s'avancèrent revêtus de chapes. Ils ouvrirent le coffre, sortirent « le sacré linge, plié dans un drap de soye, et l'ayans premièrement fait poser sur l'autel puis pour le voir mieux au jour, fait porter derrière iceluy », Jean de Lingendes le désenveloppa et l'écarta, le toucha, palpa, regarda, mesura, etc... N'avait-il pas exactement les dimensions que donnait le vénérable Bède ? N'était-il pas « teint en plusieurs endroits de sang meurtri, de sueur et onguent melez ? ».

Le prélat ne put cacher son émotion et son « abondance de consolation ». Celles de ses assistants ne durèrent pas être moindres.

Avant de sortir de l'église, les religieux montrèrent à l'évêque un parchemin encadré sur le mur du côté de l'évangile, écrit apparemment il y avait plus de cinq cents ans et qui retraçait les péripéties de l'histoire du suaire : comment le roi Mahusias, roi des Sarrazins le jeta dans le feu ainsi que Bède l'avait relaté ; comment Adémar, évêque du Puy et légat apostolique pour la première croisade, le découvrit à Antioche, comment celui-ci le confia à sa mort à un prêtre qui, lui-même le céda à un autre prêtre, périgourdin celui-là, comment ce prêtre le rapporta en Périgord dans son église qui prit feu, comment les religieux de Cadouin sauvèrent la relique et la mirent dans leur monastère, comment le prêtre la leur réclama en vain et n'eut plus d'autre solution que de devenir moine parmi eux.

Jean de Lingendes se fit montrer les anciens livres de chœur dont l'un contenait un office complet du saint Suaire avec la Messe et toutes les heures canoniales. Il admira les objets et ornements précieux conservés dans la sacristie :

- un grand drapeau d'or aux armes d'Anne de Bretagne,
- des chasubles aux armes d'Aragon et d'autres princes,
- un calice donné par la famille de Montpensier,
- un autre offert par la ville de Condom afin que ses habitants soient préservés de la peste.

Comment, après une telle journée, le prélat n'aurait-il pas été impressionné par tous les témoignages de la vénération du suaire ? Parmi eux un titre ancien « fort authentique » n'attestait-il pas la présence à Cadouin de foules et de miracles ? Jean de Lingendes pouvait dire : « Nous ne croyons point qu'il se trouve en toute la chrétienté une relique mieux avérée ».

Vous aurez tous reconnu dans mon essai des passages du procès-verbal que fit dresser le prélat de sa visite, procès-verbal signé, scellé et contresigné par tous les notables de sa suite. Cette pancarte a été maintes fois reproduite par exemple en 1650, 1651, 1671, 1682. On la trouve dans le *Chroniqueur du Périgord* de 1854, 8^e et 9^e livraisons, p. 299-307. Et le Père Charles l'a intégralement reproduite dans une Annexe à son édition de 1876 de son *Histoire du Suaire*. Cette pancarte est encore conservée à Cadouin dans un cadre sous verre.

Au terme de cette causerie l'éternelle question se pose. A quoi bon reprendre sans cesse cette histoire puisqu'elle ne présente plus d'intérêt ? Justement parce que c'est de l'Histoire et qu'elle présente encore à ce titre un grand intérêt de multiples points de vue. C'est l'histoire d'une croyance - certains diront de la crédulité - populaire, c'est un moment de l'histoire cistercienne, c'est une tranche de la vie de notre Périgord, etc... Et qui n'a remarqué au passage de multiples points d'ombre : par exemple, le nombre et la matière des châsses, ou encore ce statut du Chapitre général que nous ne retrouvons pas dans les collections connues. Et quelles étaient ces possessions cadumiennes en terre d'Aragon ? Il reste encore tant de questions à élucider !

En ce qui concerne la seule abbaye, cette histoire suscite deux sentiments : l'admiration devant les trésors qui demeurent encore à Cadouin au XVII^e siècle malgré le départ à Toulouse, la guerre de Cent Ans ou les luttes de la Fronde. C'est la preuve d'une mise à l'abri périodique dans l'attente de jours meilleurs.

Le second sentiment est le regret que nous causent tant de disparitions de ces trésors, non seulement au cours de la Révolution mais depuis, par suite de l'incurie ou de la cupidité. Que sont devenus la Charte de Louis XI et la Pancarte originale de Jean de Lingendes que le P. Charles tenait encore entre ses mains dans le dernier quart du XIX^e siècle ?

Louis GRILLON